

Forbach et sa région

NÉCROLOGIE

M. Etienne Kempenich

FARSCHVILLER. — M. Etienne Kempenich est décédé le 28 février à Saint-Avold, à l'âge de 67 ans. Veuf de Mme Monique Donaté depuis 1992, il était conducteur de travaux dans l'industrie chimique.

Il était père de trois enfants, Michel, Edith épouse Auert et André. M. Kempenich avait également quatre petits-enfants, Mallaur, Julie, Lise et Rose. Il demeurait 65 rue du Stade à Farschviller. Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 3 mars à 14 h 30, en l'église de Farschviller. Nos condoléances à la famille.



Mme Micheline Gardien

FREYMING-MERLEBACH. — Mme Micheline Gardien est décédée à Freyming-Merlebach le 28 février à l'âge de 85 ans.

Veuve de M. Albert Gardien depuis 1981, elle était mère de onze enfants Joëlle, Martine, Danielle, Bernadette, Pascale, Françoise, Jean-Marie, Sylvain, Nadine, Murielle et Michel décédé en 2004. Mme Gardien était grand-mère de vingt-huit petits-enfants et arrière-grand-mère de dix-neuf petits-enfants. Infirmière retraitée, elle résidait 223 avenue de l'Europe à Freyming-Merlebach. Ses obsèques seront célébrées ce vendredi 4 mars, à 14 h 30, en l'église de Merlebach suivies de l'inhumation au cimetière de Merlebach.



M. Charles Casagrande

STIRING-WENDEL. — M. Charles Casagrande dit Calo est décédé à Forbach le 26 février, dans sa 80e année.

Entrepreneur artisanal, M. Casagrande était l'époux de Mme, née Félicie Schmitt, le père de deux enfants, Carmen et Romain. Il était également grand-père de cinq petits-enfants, Jonathan, Christelle, Jordan, Thomas et Yvann et arrière-grand-père d'un arrière-petit-fils, Tylan. M. Casagrande demeurait 17 rue Saint-Théodore à Stiring-Wendel.



Ses obsèques seront célébrées ce vendredi 4 mars, à 14 h, en l'église Saint-Roch de Stiring-Wendel, suivies de l'inhumation au cimetière de Forbach. Le corps repose à la morgue de Stiring-Wendel.

M. Joseph Schneider

STIRING-WENDEL. — M. Joseph Schneider est décédé à Creutzwald le 1er mars, à l'âge de 92 ans.

Le défunt était veuf de Mme. Marie Sauder depuis 2007. De cette union sont nés cinq enfants, Thomas, Maxime, Julie, Thibaut et Margot. Retraité des HBL, il demeurait 5 square Pierre-Hoffmann à Stiring-Wendel. Ses obsèques seront célébrées ce vendredi 4 mars à 15 h 30, en l'église Saint-Roch de Stiring-Wendel, suivies de l'inhumation au cimetière de Stiring-Wendel.



Mme Louise Reppert

ALSTING. — Mme Louise Reppert, née Muller, est décédée à Sarreguemines le 28 février, à l'âge de 87 ans.

Veuve de M. Eric Reppert depuis 1988, la défunte était mère d'une fille, Rose-Marie, grand-mère de trois petits-enfants, Laura-Madison, David et Régis. Elle était également arrière-grand-mère de deux arrière-petites-filles, Sharon et Kelly. Mme Reppert demeurait 33 rue de la Montagne à Alsting. La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 4 mars à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre d'Alsting, suivie de l'inhumation au cimetière d'Alsting.



M. Alphonse Kopp

GUENVILLER. — M. Alphonse Kopp est décédé à Forbach le 28 février, dans sa 91e année.

Le défunt était l'époux de Mme, née Marie-Thérèse Honnert, le père de deux enfants, Marie-Noëlle épouse Betting et Bernard. Il était également grand-père de deux petits-enfants, Thomas et Maxime. Mineur retraité, M. Kopp était conseiller municipal pendant plusieurs mandats et pompier volontaire durant de nombreuses années.



Il était également titulaire de la carte des anciens combattants, membre de l'Union et invalide de guerre. Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 3 mars, à 14 h 30, en l'église de Guenviller suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Mme Thérèse Wetz

COCHEREN. — Mme Thérèse Wetz, née Bachraty, est décédée à Saint-Avold le 28 février, à l'âge de 66 ans. Epouse de Robert Wetz, la défunte était mère de sept enfants et grand-mère de neuf petits-enfants. Elle était domiciliée 1 rue du Général-de-Gaulle à Cocheren.



Ses obsèques seront célébrées ce jeudi 3 mars, à 14 h 30, en l'église de Cocheren village. Le corps sera incinéré. Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

SOCIAL

Débrayage et grève partielle à la Fonderie Lorraine

Une partie des salariés de la Fonderie Lorraine a débrayé lundi, une autre s'est mise en grève. En jeu, l'augmentation des salaires, finalement fixée à 75 €. Une négociation qui a fait voler en éclat l'intersyndicale.

Nous avons fait beaucoup d'efforts depuis la reprise de la Fonderie Lorraine par la ZF, que ce soit en terme de flexibilité ou d'heures supplémentaires. C'est quelque chose que la direction devait prendre en compte. Sur ce principe, les quatre syndicats de la Fonderie Lorraine, à Grosblieders-troff, sont d'accord.

La CFDT, la CGT, la CFTC et FO attendaient donc beaucoup de la journée de lundi, quatrième et dernière rencontre des négociations salariales annuelles. Les prétentions des organisations variaient de 100 à 150 € de plus par mois. Histoire de mettre la pression, les syndicats ont appelé à un débrayage dès 13 h, un message plutôt bien suivi.

Une première proposition de la direction, de 58,44 €, a été écartée. Lundi en fin d'après-midi, la direction a fait une nouvelle offre : une augmentation mensuelle de 75 €, rétroactive au 1er janvier.

Intersyndicale fissurée

La CFDT et la CGT trouvent l'offre honorable. « Cela représente quand même une hausse de 5,5 %. C'est la plus forte augmentation depuis 15 ans. Quand on pense que chez Behr, ils ont fait grève durant cinq jours pour obtenir 40 € », souligne Didier Getrey pour la CFDT. Estimant avoir atteint leur but, les deux syndicats décident donc la reprise du travail, lundi sur les coups de 19 h.

Ce qui n'est pas du goût des adhérents de la CFTC et de FO. « Nous avons demandé

aux ouvriers ce qu'ils en pensaient. Ils n'étaient pas d'accord, nous avons donc organisé un piquet de grève ». Durant toute la nuit, une vingtaine à une cinquantaine de personnels se relaie autour d'un feu de palettes, à l'entrée de l'usine.

Ils n'empêchent pas l'accès des salariés non-grévistes, mais bloquent les entrées et sorties de camions.

Accord signé

Et dans les rangs, c'est l'amertume qui règne. « La CFDT et la CGT se sont rétractées au dernier moment. Ils nous ont lâchés », estiment Abderrahmane Chaalal pour FO et Carmelo Foro pour la CFTC.

« Nous, nous avons suivi les salariés, nous sommes allés au bout », se félicitent-ils malgré tout.

« La ZF nous a rachetés depuis quatre mois seulement, et cette grève ne donne pas une image positive de l'usine », regrette pour sa part Didier Getrey.

Hier matin, la CFDT et la CGT, qui représentent 70 % du personnel, ont signé l'accord sur la base de 75 € par mois.

« Nous avons également obtenu l'ouverture de négociations sur une prime qualité », se félicite Didier Getrey.

Pendant ce temps, la CFTC et FO tenaient toujours le piquet de grève devant les grilles de l'usine.

En milieu de matinée, ils ont été reçus par la direction. « Nous demandons le paiement du jour de grève, et que



Le piquet de grève a été installé devant les grilles de l'usine, durant toute la nuit de lundi à mardi. Photos Thierry NICOLAS.

la prime de présence ne soit pas impactée », expliquent Abderrahmane Chaalal et Carmelo Foro. Une requête qui n'a pas été entendue.

En fin de matinée, l'activité de la Fonderie Lorraine, qui compte quelque 550 employés, dont beaucoup d'intérimaires, a repris normalement.

Cécile CHAMBRU.



Abderrahmane Chaalal pour FO et Carmelo Foro pour la CFTC, déçus que la CFDT et la CGT aient accepté l'accord à 75 €.

INTERCOMMUNALITÉ agglo de forbach

L'atelier-relais déjà loué

Parmi les points à l'ordre du jour de la réunion de la Caf, figuraient :

- Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Le FSL permet d'attribuer des aides aux personnes en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement. Ses interventions se traduisent notamment par des aides à l'accès en cas de recherche de logement (assurance locative, dépôt de garantie, frais d'agence, etc...), des aides au maintien en cas de difficultés à payer le loyer, les charges ou en cas de dettes locatives (impayés d'eau, de gaz, d'électricité) ou encore un accompagnement social des familles. Une subvention de 0,30 € par habitant a été sollicitée auprès de la Communauté d'agglomération pour un montant global de 24 523 €. Pour information, 1 382 personnes ont bénéficié de cette aide sur Forbach en 2010, 768 à Behren-lès-Forbach, 461 à Stiring-Wendel ou encore 228 à Petite-Rosselle.

- Convention avec Emmaüs

En 2009, le Conseil communautaire avait autorisé la signature d'une convention avec Emmaüs, afin de contribuer au financement de la recyclerie à hauteur de 30 000 € par an pour une durée de deux ans. Il a été proposé aux élus de reconduire cette convention pour une période de deux ans, autour de nouveaux objectifs :

- Récupération et valorisation des objets déposés en déchèterie.
- Réaliser cet exercice au moyen notamment d'emplois d'insertion

EN BREF

Philatélie

La prochaine réunion de l'amicale philatélique de Forbach aura lieu ce mercredi 2 mars à 19 h 30, au foyer du Creutzberg.

Elections cantonales

Les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars. Les personnes de nationalité française et inscrites sur les listes électorales de la commune qui souhaitent contribuer bénévolement à la tenue des bureaux de vote à Forbach, peuvent se faire connaître à la mairie (bureau 4 ou 5) au 03 87 84 30 13 ou 03 87 84 31 14.

FNDIRP

Il est à noter que la prochaine réunion des membres de la section prévue pour le mercredi 2 mars est finalement reportée au mercredi 9 mars à 16 h, au café la Choche, 17 rue Bauer à Forbach.

- Veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement des parcours d'insertion du salarié.
- Atelier-relais : bail de location

En juin 2010, la construction du premier atelier-relais sur l'Eurozone Forbach-Nord, destiné à l'accueil d'activités industrielles, a été achevée.

Ce bâtiment a déjà trouvé preneur avec l'entreprise Eurostore SARL, filiale du groupe Tegometall, spécialisée dans la fabrication de gondolettes et de racks de stockage et dont le siège se trouve en Suisse. Les élus ont décidé de louer le bâtiment-relais pour un loyer annuel de 73 615 € dont 7 500 € à titre de remboursement de la taxe foncière. La location est prévue pour 10 ans avec promesse de vente à l'issue de cette période pour un prix qui reste à négocier.

- Motion de rejet du rapport Bur

Suite à la manifestation qui avait eu lieu le matin même, les élus ont réaffirmé leur soutien aux ayants-droits du régime minier. Le Conseil communautaire souligne ainsi « le sacrifice de générations de mineurs pour la reconstruction d'après-guerre du pays et l'effort consenti par les hommes de ce territoire pour répondre à des besoins énergétiques croissants. »

Il demande à l'Etat de « poursuivre ses efforts pour soutenir la reconversion de ce bassin de vie, de lui assurer les équipements structurants nécessaires au bien-être de la population, de respecter les droits acquis des mineurs, des personnels et ayants-droit, et de réaffirmer ses engagements concernant la réalisation d'un Plateau Technique Unique dans le Bassin houiller. »

Marine

Le centre d'information et de recrutement des forces Armées (bureau marine) de Metz tiendra son point rencontre mensuel le mercredi 9 mars de 14 h à 16 h, à l'hôtel de ville de Forbach.

Les jeunes gens ou jeunes filles pourront y obtenir tous les renseignements nécessaires sur les différentes filières d'engagement.

Amicale de la police

L'assemblée générale de l'Amicale de la police de Forbach aura lieu le 8 avril dans la salle polyvalente sous l'hôtel de ville de Forbach. Un repas est organisé à l'issue de cette assemblée à compter de 19 h 30, au prix de 18 €. Réservation chez Nicole au 03 87 84 41 18.

ACCUEIL AF Moselle MEst

POMPES FUNÈBRES

Contrat obsèques

CERTIFIÉ ISO 9001 2000
1^{er} groupe de la région
à bénéficier de ce label
de qualité

A votre service, une équipe de professionnels
24 h/24 et 7 j/7 au 03 87 85 01 01

Tout le secteur de Moselle-Est, Forbach, Schœneck et environs.

VIE SPORTIVE

Rugby : Forbach battu avec les honneurs

Le plus long déplacement de la saison s'annonçait périlleux pour l'USF, chez le leader mulhousien intraitable à domicile. En manque de joueurs, Forbach menait d'entrée les débats. Les avants visiteurs dominaient leurs homologues en mêlée tandis que les centres proposaient une grosse défense et les trois-quarts lignes couvraient beaucoup de terrain. Cette physiologie du match agaça les

Alsaciens qui allaient se trouver en infériorité numérique pour un placage à retardement de leur numéro dix. Cette première période s'achevait sur le score de 0 à 0. Dès le retour, les Mulhousiens transformèrent deux pénalités (6-0). Finalement c'était sur une touche à cinq mètres que les Mulhousiens concluaient ce débat en marquant l'unique essai de la rencontre. Score final 11 à 0.

GITEM LE MEILLEUR DU PROGRÈS

PRIX CHOC

LAVE-LINGE FAGOR
399€
299€
dont 6 € Eco-part

ECONOMIE 100%

FAGOR FFT111W 953 831

LAVE-LINGE : Pratique, il détecte automatiquement la charge de linge pour adapter sa consommation d'eau. Et pour les sportifs, un programme "Fitness" permet de laver leurs tenues fréquemment, sans les abîmer.

Dim : H 85 x L 40 x P 60 cm

CAPACITÉ	VITESSE D'ESSORAGE	PROGRAMMES	CONSO. EAU	CONSO. ELEC.
5 KG	1100 T/MN	15	48 L	0,95 KWH

ATTENTION !! OFFRE VALABLE JUSQU'AU 05-03-2011

IMAGE-SON-MULTIMEDIA-ELECTROMENAGER

L'ELECTRO SERVICE

2, rue de Sarreguemines

OETING

Tél. 03 87 85 09 19

accès par autoroute, sortie FORBACH-CENTRE à 300 m

Heures d'ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Fermé le lundi matin.
Main-d'œuvre tarif horaire TTC : gros électroménager : 34 € ; téléviseur : 34 € ; hi-fi : 34 € ; vidéo : 34 €

FAITS DIVERS

Chute mortelle à Forbach

Un Forbachois de 77 ans est décédé hier, vers 13 h, après avoir chuté du toit de son garage.

Le drame s'est déroulé en centre ville, rue de Verdun, à l'arrière de la maison du septuagénaire.

Par un temps ensoleillé et sec, Marcel Schoendorf avait décidé, ce mardi, de monter sur le toit de son garage afin d'y effectuer un nettoyage. Mais la toiture, sans doute en mauvais état, a cédé sous le poids de son propriétaire. M. Schoendorf a traversé la charpente pour tomber lourdement dans son garage.

Il s'est relevé immédiatement après sa chute puis a titubé jusque dans la cour. C'est là que son épouse l'a vu s'écrouler.

Elle a immédiatement prévenu les secours. Ils sont arrivés rapidement sur place mais il était déjà trop tard. M. Schoendorf venait de succéder des suites de ses blessures.

Les policiers de Forbach étaient également sur place pour constater de l'incontestable caractère accidentel de la chute.

Covoit de la Solitude I. BOURQUIN

.POUSSINS

.DINDONNEAUX

.POULETS À TUER

.POULETTES DÉMARRÉES

.PONDESUSES BIO

LIVRAISON ASSURÉE

TARIF SUR DEMANDE

Tél. 03 89 25 03 63

Autre Esprit de Beauté

Coiffeur - Maquilleur

OUVERT NON-STOP DU MARDI AU SAMEDI

1, rue de la Forêt à Forbach
03 87 88 77 82
(Parking privatif)

ROC-ECLERC

Pompes Funèbres

Tél. 03 87 00 20 20

169164000

Circulation

En raison des travaux de rénovation du réseau de chauffage urbain, la circulation sera réglementée rue Paul-Ney à Forbach, à partir du 2 mars et pendant la durée du chantier.